

CONSIGNES DE SÉCURITÉ AUX UTILISATEURS

VENTILATION

N'obstruez pas les orifices de ventilation permanente, votre sécurité en dépend.

EN CAS D'INCENDIE

1. Évacuez tous les occupants ;
2. Fermez le robinet des récipients de gaz ou du réservoir de combustible liquide le cas échéant ;
3. Débranchez l'alimentation électrique ;
4. Donnez l'alerte et appelez les pompiers ;
5. Attaquez-vous au feu si la sécurité le permet.

PRÉCAUTIONS CONTRE LE FEU

ENFANTS : NE LAISSEZ PAS D'ENFANTS SEULS

MOYENS D'ÉVACUATION : Vérifiez que vous connaissez bien l'emplacement et le fonctionnement des issues de secours. Laissez libres les chemins d'évacuation.

LUTTE CONTRE LE FEU : Prévoyez un extincteur à poudre sèche d'une capacité d'au moins d'1 kg homologué ou conforme à l'EN 3-7 à proximité de la porte principale d'entrée et une ouverture anti-feu près de la cuisinière. Familiarisez-vous avec la notice d'emploi de votre extincteur et avec les dispositions locales de prévention contre l'incendie.